

Thème : Garanties de passif : les pièges à éviter

Date : Vendredi 3 juin 2022 de 14h à 17h

Lieu : Visioconférence

Pré-requis : être avocat, connaissances de base de la matière ciblée / Niveau : 2

Objectifs :

- Maîtriser l'articulation des garanties légales et conventionnelles
- Améliorer la rédaction des clauses sensibles (garantie de passif, d'actif, de situation nette, de reconstitution, de valeur, du passif environnemental...)
- Intégrer l'actualité législative et jurisprudentielle de la matière

Méthodes mobilisées :

Programme :

- **Les garanties légales : une protection insuffisante**
- **Choisir la garantie de passif appropriée**
- **Négocier la garantie de passif**
- **Rédiger la garantie de passif**
- **Risques spécifiques dans la cession de fonds de commerce**
- **Rédiger une garantie de passif environnemental**

Moyens pédagogiques : Intervention orale interactive et remise d'un support détaillé.

Modalités d'évaluation finale : un questionnaire d'auto-évaluation est proposé en fin de formation afin de mesurer l'évolution des compétences et des acquis de chaque apprenant.

Intervenante

Madame Sandie LACROIX DE SOUSA, Maître de conférences à l'Université d'Orléans.

Informations importantes :

- Date limite des inscriptions : 15 jours au plus tard avant la formation (les séances sont susceptibles d'être annulées faute d'un nombre de participants suffisant)

- Tarifs : Avocats ayant plus de deux ans d'exercice : 80€ la demi-journée de formation (hors abonnement) et 40€ pour les avocats « jeune Barreau »

Les inscriptions peuvent s'effectuer sur notre site internet www.avocats-ecoa.fr ou par voie postale en nous adressant le bulletin d'inscription à la formation, la copie de l'attestation de versement à l'URSSAF au titre de la formation professionnelle pour l'année 2021 ainsi qu'un chèque de règlement libellé à l'ordre de l'ECO A. Toute annulation doit être adressée par écrit au plus tard 4 jours ouvrés avant le début de la formation. Aucun chèque ne sera remboursé après la clôture des inscriptions.